

Cour municipale de la Ville de Montréal

AVIS AUX AVOCATS

Nouveaux liens de connexion TEAMS

Nous avons le plaisir de vous annoncer le déploiement de l'application TEAMS dans d'autres salles d'audience de la cour municipale de la Ville de Montréal.

À compter du **5 juillet 2021**, six salles d'audience de la cour municipale offriront la possibilité d'utiliser l'application TEAMS, à savoir les quatre salles du rez-de-chaussée ainsi que les salles 1.50 et 1.60 du premier étage du chef-lieu.

Le tableau ci-après résume les horaires d'ouverture et fournit les liens de connexion pour chaque salle. **Prenez note que les anciens liens ne sont plus valides.**

LIEN TEAMS
COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Salle	Heure d'ouverture AM	Heure d'ouverture PM	Date d'entrée en fonction	Comparution *	Vidéo témoignage **	Nouveau Lien à compter du 5 juillet
R.10	09:30	14:30	2021-03-26	X	X	Salle d'audience R.10
R.20	09:30	14:30	2021-03-26	X	X	Salle d'audience R.20
R.30	09:00	14:30	2021-02-01	X	X	Salle d'audience R.30
R.40	09:00	14:30	2021-07-05	X	X	Salle d'audience R.40
1.50	09:30	14:00	2021-03-26	X	X	Salle d'audience 1.50
1.60	09:30	14:00	2021-03-26	X	X	Salle d'audience 1.60



Chef-lieu
775, rue Gosford
Montréal (Québec)
H2Y 3B9

➤ Comparution *

- Comparution sans plaider de culpabilité;
- Pro forma - sans plaider de culpabilité;
- Requête en désassignation, **pour cesser d'occuper**;
- Toute autre demande autorisée au préalable par le juge de l'audience;
- **En tout temps, le juge de l'audience peut refuser qu'un dossier procède en mode virtuel.**

➤ Vidéo témoignage **

- Disponible uniquement sur autorisation préalable d'un juge;

Veillez noter qu'il est présentement impossible de contacter simultanément un détenu via le polycom et un témoin via Teams à partir des salles d'audience 1.50 et 1.60.

L'audition devra se faire par visioconférence, la fonction « téléphone » de TEAMS ne pourra pas être utilisée.

Il ne peut y avoir de partage de documents sur Teams.

Deux appareils mobiles seront également disponibles pour un vidéo témoignage à partir d'une salle qui n'a pas l'équipement requis. Un tel témoignage doit d'abord avoir été autorisé par un juge et le requérant doit s'assurer de la disponibilité de l'équipement (voir procédure P21-004-CMN).

- [Visio mobile 1](#) sur réservation
- [Visio mobile 2](#) sur réservation

➤ Rôle d'audience

- Le rôle d'audience est disponible en ligne, même le samedi et les jours fériés à

l'adresse : <https://servicesenligne2.ville.montreal.qc.ca/sel/rolecourmun/>

- Le rôle est mis à jour dès que les dossiers sont portés au rôle. En principe, le rôle devrait être complet vers 9 h 30.

Pour toute question au sujet du présent communiqué, veuillez vous adresser, par courriel à :

cour_numerique@ville.montreal.qc.ca

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

M^e Marie-France Bissonnette
Greffière de la cour municipale de la Ville de Montréal
Service des affaires juridiques

Le 30 juin 2021
Montréal
(mise à jour 2021-12-03)